



Nerprun



Salicaire pourpre



Roseau commun ou Phragmite

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

► La prolifération des plantes exotiques envahissantes engendre de graves problèmes à l'échelle mondiale et le Québec n'échappe pas à la règle.

Texte : Marie-Josée Landry
Photos : Dominic Gendron

Une plante exotique envahissante est une plante provenant d'une autre région ou pays, et dont l'introduction et la propagation menacent l'environnement dans lequel elle s'établit. Que ce soit en ce qui a trait à la biodiversité, à l'économie ou même à la santé humaine, les plantes exotiques envahissantes créent de réels problèmes à l'échelle planétaire. Leur prolifération sur nos territoires a débuté il y a près de 400 ans avec l'arrivée des premiers colons et s'est accentuée au XIX^e siècle avec la grande période d'urbanisation. Les voies d'entrée sont multiples. Par exemple, plusieurs spécimens se sont infiltrés au pays de façon non intentionnelle en se mélangeant à de la terre, à des semences importées ou même aux eaux de lest des navires. D'autres ont été introduites intentionnellement, soit à des fins de recherche pour la médecine, pour le secteur agricole ou même dans un but purement esthétique dans le milieu horticole. Bien que cette végétation non indigène représente depuis plusieurs années une menace à grande échelle, les voies d'entrée sont encore aujourd'hui nombreuses.

On retrouve dans les écosystèmes du Canada pas moins de 1229 espèces de plantes exotiques connues, provenant généralement de l'Europe et de l'Asie. De ce nombre, 486 sont considérées comme étant envahissantes. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique sont les provinces où le plus grand nombre de plantes exotiques envahissantes est retrouvé. La prolifération de ces plantes dans les différents écosystèmes de la planète est l'une des plus grandes causes de la perte de la biodiversité à l'échelle mondiale. En s'appropriant l'habitat de plantes indigènes, c'est-à-dire qui proviennent du milieu, elles en viennent habituellement à détruire l'écosystème en place en éliminant plusieurs espèces végétales et, du coup, l'habitat et les ressources alimentaires des espèces fauniques s'y retrouvant.

C'est le cas, entre autres, du Nerprun bourdaine et du Nerprun cathartique désormais présents sous nos latitudes, dans pratiquement tous les écosystèmes. Ces espèces ont la particularité de croître très rapidement en formant un couvert dense nuisant au développement de la flore indigène et des arbres.

Le Roseau commun, aussi connu sous le nom de Phragmite, se retrouve en bordure des autoroutes ou dans les milieux humides traversant une grande partie du Québec. Cette espèce est particulièrement combative. Possédant un système racinaire agressif et s'adaptant bien aux écarts de température, le Roseau commun diminue radicalement la valeur des écosystèmes où il est implanté en s'appropriant rapidement l'habitat des espèces végétales et fauniques indigènes. De plus, il est difficile à enrayer en raison de la propagation de ses semences se trouvant dans les plumeaux et de son important système racinaire.

Une autre plante ayant résisté à toutes les méthodes d'élimination jusqu'ici est la Salicaire pourpre. Originaire d'Europe et introduite par voie navigable au début du XIX^e siècle, elle se retrouve aujourd'hui en bordure de la plupart des cours d'eau du sud du Canada et cause beaucoup de dommage aux écosystèmes. Malheureusement, les jardiniers ont aussi contribué à sa propagation ces dernières années en l'introduisant au jardin pour la beauté de ses fleurs. Bien que son système racinaire soit coriace, que la répartition de ses semences soit très efficace et qu'elle n'ait à peu près pas d'ennemi, la Salicaire pourpre se retrouve encore en vente dans la plupart des jardinerie.

Un spécimen extrêmement dommageable au Québec et ayant été introduit par le milieu horticole vers la fin des années 1990, est la Châtaigne d'eau. D'abord utilisée pour embellir les bassins d'eau, la Châtaigne d'eau est rapidement devenue une nuisance de premier ordre pour les cours d'eau du Québec. Proliférant de façon exponentielle et n'ayant aucun ennemi naturel, ses semences sont, de plus, en mesure de subsister jusqu'à douze ans dans les sédiments se trouvant au fond de l'eau. Très rapidement, la plante peut recouvrir complètement la surface d'un cours d'eau sur plusieurs kilomètres. L'épais tapis dense que produit la prolifération de la plante à la surface de l'eau rend impossible la pratique de sports nautiques. Pire encore, ce tapis vert empêche la lumière de pénétrer l'eau et engendre automatiquement une diminution de croissance

des plantes aquatiques indigènes, produisant alors une réaction en chaîne. La diminution de la présence des plantes aquatiques affectera le niveau d'oxygène dans le cours d'eau, nuisant du coup aux formes de vie en place. La situation peut rapidement s'envenimer et amener à l'eutrophisation complète du plan d'eau, c'est-à-dire à la mort de ce dernier, s'il n'est pas immédiatement pris en main. Certaines méthodes très coûteuses d'éradication de la plante sur plusieurs années existent et semblent porter fruit. C'est, entre autres, le cas de la rivière du Sud, un affluent de la rivière Richelieu. N'ayez crainte, la Châtaigne d'eau habituellement cuisinée dans les mets asiatiques ne provient pas de la même espèce qui envahit nos plans d'eau. Inutile de la bouder!

Une championne en matière de plante exotique envahissante, non seulement au Québec, mais à l'échelle mondiale, se nomme la Renouée japonaise. L'Union internationale pour la conservation de la nature l'a d'ailleurs inscrite sur la liste des 100 pires espèces envahissantes de la planète. En s'appropriant rapidement les milieux qu'elle fréquente, notamment les milieux urbains, elle menace l'équilibre des écosystèmes en s'accaparant de tout l'espace et en empêchant d'autres espèces de se développer, entre autres, par la libération d'une substance toxique dans le sol. Fréquemment utilisée à titre de haie, il devient pratiquement impossible de s'en débarrasser. Effectivement, une éradication exemplaire et un suivi sur de nombreuses années sont exigés afin de réussir à l'éliminer complètement. La Renouée se reproduit à partir de minuscules fragments de racines ou de tiges qui peuvent demeurer en dormance pendant plus de dix ans dans le sol. Aucun morceau

de la plante ne doit donc être oublié lors de son élimination, ce qui est pratiquement impossible à faire.

D'autres plantes peuvent aussi affecter la santé humaine par l'inflammation cutanée ou l'inflammation des voies respiratoires. La Berce du Caucase, surtout présente dans le sud de la Colombie-Britannique et en Ontario, mais aussi aperçue depuis peu au Québec, en est un bon exemple. Également introduite à des fins ornementales, elle s'est rapidement répandue dans différents milieux grâce à la production d'une grande quantité de graines. Mesurant entre deux et cinq mètres, elle se distingue de sa congénère indigène, la Berce laineuse, par différents aspects, mais surtout par l'inflammation cutanée qu'elle peut provoquer. En réaction avec les rayons du soleil, la sève qui se retrouve sur toutes les parties de la plante peut causer une réaction cutanée sévère pouvant être visible pendant plusieurs années.

Il est donc indéniable que les plantes exotiques envahissantes sont la cause de plusieurs problèmes. Même si le Canada s'est doté d'un plan d'action dans la lutte aux espèces exotiques envahissantes, aucune loi ne semble interdire, par exemple, la vente de certaines de ces espèces dans le domaine horticole. La vigilance de tous est alors primordiale afin de contrôler ces envahisseurs. Quelques petits gestes simples peuvent faire une grande différence. Au jardin, préférez les plantes indigènes aux plantes exotiques. Éliminez les plantes indésirables en les brûlant ou en les faisant sécher. Nettoyez toujours vos embarcations et votre matériel de pêche avant d'emprunter un nouveau cours d'eau.

Pour en connaître davantage à ce sujet : www.glu.org

lessentiersdelestrie.qc.ca

5182, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1E 2M6
Tél. : 819-864-6314

Premiers soins

Atout plus.com

Formation
Secourisme et RCR/DEA
Milieu sauvage et éloigné

Matériel
Trousses variées et adaptées
Matériel de remplacement

514-253-4481 1-877-767-8887 www.atoutplus.com